

Bordeaux, le 12 mars 2020

Le Directeur académique, de la DSDEN de Gironde

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs
académiques des services de l'éducation nationale

Objet : Mobilité des enseignants du 1er degré – Phase interdépartementale –
Mouvement complémentaire par ineat – Rentrée scolaire 2020

Réf : Note de service ministérielle DGRH-B2-1 n°2019-163 du 13 novembre 2019
publiée au Bulletin Officiel spécial n°10 du 14 novembre 2019

La présente circulaire a pour objet de préciser les modalités de l'organisation du
mouvement complémentaire par voie d'ineat pour le département de la Gironde, au
titre de la rentrée scolaire 2020.

J'appelle votre attention sur le fait que les demandes d'ineat devront parvenir par
voie hiérarchique, pour le

**Division des
Personnels
DIPER 1**

Affaire suivie par
Catherine OBRECHT
Pauline MIDDLETON-
MORRE
Olivier LOPEZ

Mél
dsden33-diper1-mvt
@ac-bordeaux.fr

30, cours de Luze
BP 919
33060 Bordeaux-Cedex

vendredi 15 mai, délai de rigueur

Les demandes d'ineat, accompagnées des pièces justificatives nécessaires, sont à
adresser à l'adresse suivante :

DSDEN de la Gironde
DIPER / DIPER1 - A l'attention du bureau mouvement
30 cours de Luze, BP919 - 33060 Bordeaux Cedex

La DSDEN du département d'origine transmettra à la DSDEN de Gironde les pièces
suivantes :

- les courriers de demande d'ineat et d'exeat ;
- une promesse d'exeat, un avis différé ou sous réserve ;
- une fiche individuelle de synthèse informatisée ;
- la fiche de renseignements jointe en annexe 2, accompagnée des pièces
justificatives nécessaires et énumérées en annexe 1.

Remarques :

- Les demandes relevant d'une situation exceptionnelle sur le plan médical et/ou
social seront étudiées avec bienveillance, en tenant compte de l'équilibre
poste/personnel du département.
- Le département de la Gironde prend également en compte le nombre de
renouvellements de demandes.

* *
*

Je vous remercie d'informer les enseignants souhaitant intégrer le département de
la Gironde que la présente note est consultable par tous les enseignants intéressés
sur le site de la DSDEN 33 à l'adresse suivante :

www.ac-bordeaux.fr/dsden33/pid31822/accueil.html



François COUX

Pièces à transmettre au département d'origine pour les enseignants souhaitant intégrer la Gironde

- **Aucun dossier ne doit être envoyé directement aux départements sollicités. Ils doivent tous être validés par les services de la DSDEN d'origine.**

Pièces obligatoires	
<input type="checkbox"/> un courrier adressé à Madame ou Monsieur le Directeur académique du département d'origine, demandant l'exeat du département	
<input type="checkbox"/> un courrier adressé au DASEN de Gironde, sous couvert de Madame ou Monsieur le DASEN du département d'origine, sollicitant l'intégration en Gironde	
<input type="checkbox"/> la fiche de renseignements jointe en annexe 2	
<input type="checkbox"/> les pièces justificatives précisées ci-après	
Pièces justificatives	
Pour les demandes établies au titre du rapprochement de conjoint	<input type="checkbox"/> une attestation d'emploi du conjoint officielle, datée et dûment signée de moins de 3 mois, précisant la date de la prise de fonction et le lieu d'exercice
	<input type="checkbox"/> une photocopie du livret de famille ou une copie de la déclaration du PACS
Pour les demandes établies au titre de l'autorité parentale conjointe	<input type="checkbox"/> une photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance
	<input type="checkbox"/> une photocopie de la décision judiciaire concernant la garde de l'enfant ou attestation sur l'honneur signée des deux parents fixant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation d'hébergement
Pour les demandes établies au titre de parent isolé	<input type="checkbox"/> photocopie du livret de famille ou toutes pièces officielles attestant l'autorité parentale unique
	<input type="checkbox"/> toutes pièces attestant que la demande de mutation améliorera les conditions de vie de l'enfant
Pour les demandes établies au titre du handicap	<input type="checkbox"/> pièce attestant que l'agent ou son conjoint rentre dans le champ du bénéfice de l'obligation d'emploi ou d'une maladie grave ou du handicap pour l'enfant
Pour les demandes relevant d'une situation exceptionnelle sur le plan médical et/ou social	<input type="checkbox"/> toutes pièces attestant du caractère exceptionnel de la situation

Rentrée scolaire 2020

 EXEAT
 INEAT département d'origine.....

 Situation familiale

 Situation médicale (RQTH, AAEH)

 Raison personnelle

 Autre

NOM : PRENOM :

NOM DE JEUNE FILLE :

ADRESSE :

.....

.....

TEL: COURRIEL :

POSITION ADMINISTRATIVE :

 Activité

 Congé parental

 CLM

 CLD

 Disponibilité

 Détachement

VŒUX :

1 : 4 :

2 : 5 :

3 : 6 :

Avez-vous participé aux permutations ?

 OUI

 NON

Barème obtenu :points

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION
(Ne rien inscrire dans cette rubrique)**

BAREME

Echelon : _____

Rapprochement de conjoint / Parent isolé _____

/ Autorité parentale conjointe _____

Enfants à charge : _____

Séparation : _____

Renouvellement du 1^{er} vœu : _____

Ancienneté plan violence : _____

Bonification au titre du handicap : _____

TOTAL : _____

N.B. : il est impératif de renseigner complètement la présente notice.